

PER
C-621

COMMERCE MONTRÉAL

VOL. XXXIV, no 2, 5 septembre 1977

Les nouveaux droits de péage sur la Voie maritime du St-Laurent

La Chambre refuse la baisse accordée pour les conteneurs

A l'occasion d'une conférence de presse tenue le jeudi 25 août dernier, la Chambre a dévoilé l'intervention qu'elle a faite auprès du ministre des Transports du Canada, monsieur Otto Lang, à propos des nouveaux droits de péage sur la Voie maritime du St-Laurent. La Chambre soutient que les derniers accords intervenus entre les autorités canadiennes et les autorités américaines, qui impliqueraient une baisse du droit de péage pour les conteneurs dans la section internationale (Montréal - Lac Ontario) vont à l'encontre d'une hausse générale des tarifs qui devrait prévaloir et militent contre l'objectif même que le ministre des transports s'est fixé, à savoir que la Voie maritime du St-Laurent doit faire ses frais.

Dans le communiqué remis à la presse à cette occasion, on pouvait lire en plus: "La Chambre estime qu'une telle mesure, si elle était mise en vigueur, ne pourrait qu'accentuer le mouvement, déjà amorcé depuis l'ouverture de la Voie maritime du St-Laurent en 1959, de concentration de l'activité économique dans la région du sud-est de l'Ontario et notamment la région de Toronto".

La nouvelle proposition, si elle était mise en application, au printemps 1978, impliquerait une baisse du droit de péage qui est actuellement de \$0.90 la tonne et qui deviendrait \$0.62 la tonne. Dans la lettre adressée au ministre Lang, la Chambre qualifie cet état de choses de "traitement

préférentiel incompréhensible" et elle invite le ministre à corriger ce déséquilibre.

A la même occasion, la Chambre a demandé qu'une action concrète et immédiate soit entreprise pour la construction d'un termi-

(suite à la page 3)

Le projet de loi 45:

Un mauvais diagnostic, une dangereuse expérimentation

La Chambre a fait part au Premier ministre et au ministre du travail du Québec, le 24 août dernier, ses commentaires sur le projet de loi 45, dans une lettre qu'elle a rendue publique le lendemain. Nous reprenons ici les principaux extraits de cette lettre, dont on pourra par ailleurs se procurer des copies au service de renseignements de la Chambre.

D'où proviennent les conflits?

Quand on songe aux événements qui ont marqué la vie syndicale au cours des dix dernières années, on cherche en vain des conflits majeurs ou des situations qui auraient pu être évitées par les changements qui sont maintenant proposés au Code du travail. Au-delà de quelques conflits patronaux-syndicaux fracassants tels United Aircraft, les gars de Lapalme, Robin-Hood,

(suite à la page 3)

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle des membres de la Chambre

(voir détails en page 2)

Assemblée générale annuelle

à la Maison du Commerce, 1080 côte du Beaver Hall

le mercredi 14 septembre 1977

10h30 - Salon 4, 5ième étage - *Séance d'information et de consultation.*

Une invitation spéciale est adressée aux membres, et plus particulièrement les nouveaux, qui veulent prendre connaissance en détail du rapport annuel de l'année 1976-1977, du programme d'action de la Chambre pour 1977-1978, et qui veulent participer aux activités de la Chambre.

Entrée libre.

12h30 - Salon "Vieux Montréal", 3ième étage - *L'Assemblée générale* qui marque le début du mandat des nouveaux administrateurs. Le président sortant, monsieur Edgar Charbonneau, prononcera à cette occasion un important discours.

Coût: \$10.00

Renseignements et inscriptions: Lyse Richard, 866-2861

(coupon-réponse page 7)

Air Canada fête ses quarante ans de service

En 1977, Air Canada célèbre deux anniversaires qui marquent 40 ans au service des Canadiens. Le premier c'est la loi du 10 avril 1937 qui sanctionne la création d'une compagnie nationale, la Trans-Canada Air Lines et le second, la date du 1er septembre de la même année où eut lieu la première envolée de la liaison régulière entre Vancouver et Seattle, une distance de 122 milles.

Service transcontinental

C'est le premier avril 1939 qu'est instauré le service passagers régulier entre Vancouver et Montréal. Le vol comporte de nombreuses escales et dure 17 heures d'est en ouest. L'aller-retour coûte \$225.10. Par

comparaison, le prix du passage aujourd'hui, au tarif Noliprix, revient à \$237.00

Le nom célèbre de Trans-Canada Air Lines passe à l'histoire le 1er janvier 1965 quand la compagnie prend le nom plus évocateur d'Air Canada. En 1966, Air Canada se rend à Moscou; en 1970, à Prague. En 1975, elle se rend à Guadeloupe et aux Antilles. La desserte de Cuba commence deux ans plus tard.

Aujourd'hui, la compagnie possède un actif de plus d'un milliard de dollars. Ses 20,000 employés peuvent à juste titre être fiers d'avoir contribué à donner à Air Canada l'excellente réputation dont elle jouit dans le monde entier.

COMMERCE MONTREAL est l'organe officiel de la Chambre de commerce du district de Montréal



Le bureau de direction 1976-1977 Edgar Charbonneau, président — Jean Tétreault — J.V. Raymond Cyr — Guy J. Desmarais — Yves Guérard — Maurice Macé — Maurice Sauvé — Jacques Douville — Dan V. Pleshoyano.

Le conseil d'administration: David Belhumeur — Guy Bernier — Jacques Carrière — Jacques Deschênes — Yves Graton — Albert Hudon — Michel Lavoie — Raymond Lemay — Pierre Levasseur — Guy Marinier — Claude Michaud — Raymond Morcel — J. Michel Paris — Vincent Rémillard — Jean H. Richer — Laurette Robillard — J.-G. St-Jacques.

Le secrétariat: Claude Beauregard, directeur général.

(suite de la page 1)

Le projet de loi 45

Firestone, touchant un nombre limité de travailleurs, ce ne sont pas les conflits de travail du secteur privé qui ont perturbé la paix sociale depuis dix ans mais bien les conflits de travail des policiers, des pompiers, des éboueurs, des transports en commun, des employés d'hôpitaux, des professeurs, des employés de l'Hydro ou de la poste, à qui personne ne conteste le droit de se syndiquer et qui jouissent depuis belle lurette de la formule Rand, ou mieux!

On a discoursé avec volubilité sur l'emploi de briseurs de grèves dans les entreprises et bien peu sur l'illégalité ou les actes de violence qui se multiplient, à l'endroit des biens et des personnes lors des conflits de travail.

(suite de la page 1)

La Voie maritime du St-Laurent

nus public à conteneurs au port de Montréal, comme elle l'avait déjà indiqué dans son mémoire du 8 juillet 1977. "Dans les circonstances actuelles", disait la Chambre, "nous appuyons sans réserve le projet de terminus public à conteneurs Jacques-Cartier qui pourrait être terminé d'ici un an, si les argents nécessaires étaient investis maintenant".

"Ce faisant", écrivait le président de la Chambre au ministre, "nous sommes persuadés d'agir dans l'intérêt public et d'apporter à votre ministère un éclairage non équivoque sur ce que les milieux montréalais informés de la chose portuaire attendent de vous en ce qui concerne ces deux questions sur lesquelles vous exercez une influence déterminante".

Les victimes: Les PME

Ce ne sont pas les grandes entreprises, surtout celles qui ont plusieurs établissements au Québec, au Canada ou à l'étranger, qui seront les plus affectées par les modifications proposées dans le projet de loi 45. Ce sont celles qui n'ont souvent qu'un seul établissement et dont un arrêt de la production pendant une période limitée se traduit fréquemment par une faillite ou un déclin progressif. Or, est-il important de le rappeler, 60% des entreprises manufacturières au Québec sont des PME. Ces dernières employaient en 1972 59% de toute la main-d'oeuvre québécoise et, pour la seule région de Montréal, versaient des salaires de \$609 millions et représentaient une valeur ajoutée de \$1,642 milliard.

Le travailleur paraît décidément laissé pour compte dans cette intervention que le gouvernement fonde sur un déséquilibre non prouvé en faveur de l'employeur alors que bien des facteurs tendent à démontrer qu'il joue plutôt en faveur de l'appareil syndical.

Par une loi qu'il veut générale, le gouvernement mobilise la puissance de l'Etat pour régler, au profit de certains protagonistes les comptes nés de quelques conflits particuliers dont l'issue leur est apparue insatisfaisante, sans même s'assurer que la nouvelle règle du jeu sera plus équitable et ne sera pas encore plus préjudiciable à la paix sociale que l'on prétend toujours si vertueusement vouloir servir.

Enquête sur les employés payés à l'heure 1977

Les résultats de l'enquête annuelle sur les salaires et conditions de travail pour les employés payés à l'heure de la région de Montréal sont disponibles.

On peut s'en procurer des copies au service de renseignements de la Chambre, 866-2861, poste 51. Le coût est de \$5.00 pour les membres (\$8.00 pour les autres).



Construction: entrepôt, usine, aréna, remise

PrefaBec inc.

Bâtisses préfabriquées, en acier galvanisé ou de couleur jusqu'à 200' de largeur sans colonnes

1475 BOUL. DE L'INDUSTRIE, BELOEIL, QUE.
J3G 4S5 (ROUTE 20 - EXIT 67 68)
TEL (514) 467-3348 - 861-7653



BEHLEN-WICKES,

Guy Vary, c.a.
vice-président

374-1480 CENTRE EPIC DE MEDECINE PREVENTIVE
ET D'ACTIVITE PHYSIQUE

Dans un monde saturé de mouvement
et face au rythme de la vie moderne...

On a tous besoin de reprendre son souffle!

• 5055 est rue St-Zotique, Montréal • HIT 1N6 •





La planification financière

Le mercredi, 28 septembre, de 9h00 à 17h00
à la Maison du Commerce

Organisée par la Chambre, cette session s'adresse aux professionnels, aux propriétaires d'entreprises et aux employés cadres qui doivent trouver, pour eux ou leurs employés, des modes de sécurité financière.



M. Serge Laplante
animateur

- La planification financière permet de faire face au hasard!
- La planification financière assure une retraite paisible.
- La planification financière peut faciliter l'entente entre les actionnaires.



M. Jean Guertin
modérateur

LE PROGRAMME

- | | |
|---|--|
| 8h45 - Inscription | 14h00 - La planification financière et la sécurité du revenu |
| 9h15 - Mots de bienvenue | <u>Conférencier</u> |
| M. Serge Laplante, actuaire
Laplante Gauvin Pouliot Guérard & Ass. | M. Serge Laplante, actuaire
Laplante Gauvin Pouliot Guérard & Ass. |
| 9h30 - Les structures légales et les types de planification | 15h00 - Fonctions de la fiducie dans la planification financière |
| <u>Conférencier</u> | <u>Conférencier</u> |
| M. George Lengvari, avocat
Selinger et Lengvari | M. Jean Ryan,
directeur général adjoint et secrétaire
Société Nationale de Fiducie |
| 10h30 - Pause-café | 15h45 - Panel et période de questions |
| 10h45 - Les incidences fiscales de la planification | <u>Modérateur</u> |
| <u>Conférencier</u> | M. Jean Guertin, professeur de finances à l'École des HEC et titulaire de la Chaire McConnell des P.M.E. |
| M. Pierre Lessard, notaire
Samson Bélair & Associés | 17h00 - Fin de la session |
| 11h45 - Liquidité essentielle à la planification | |
| <u>Conférencier</u> | |
| M. Jean Charest, C.L.U., président
Polyservices Ltée | |
| 12h15 - Cocktail suivi du déjeuner | |

Coût: \$40. (membres) \$50. (non-membres)

Soirée au théâtre LaPoudrière

suivie d'une dégustation de vins et fromages



*Louise Marleau
Comédienne*

VENDREDI, LE 30 SEPTEMBRE prochain, à 20h30, la pièce à l'affiche du théâtre La Poudrière sera présentée en exclusivité aux membres de la Chambre. Il s'agit d'une pièce d'Alfred de Musset intitulée "Le chandelier" qui met en vedette Louise Marleau.

Les amateurs de théâtre traditionnel seront choyés par cette pièce dont l'intrigue tourne autour de l'éternel triangle.

Après la pièce, il y aura dégustation de vins et fromages dans le foyer du théâtre.

Les meilleurs sièges seront accordés en premier selon la date de la réservation. Nombre limité.

Prix d'un billet pour la soirée: \$10.00

Pour informations additionnelles, Danielle Lalonde, 866-2861

(voir coupon-réponse page 7)

LOCATION FACILE

Professionnels
Présidents d'entreprises
Voyageurs



- L'auto de votre choix
- Milliers d'autos de louées
- Réputation solide
- Service de renommée
- Baux sur mesure
- Bas prix

Téléphonez à Ademco aujourd'hui.
Demandez notre brochure gratuite.

ALBERT DUPUIS, C.A., R.I.A., Président
"Location facile"

ADEMCO

Location à long terme

1411, rue Crescent, Montréal

288-6111

A VENDRE

PHOTOCOPIEUR 3M

Thermofax Fourteen

Modèle 20

220 volts / 15 Amps.

en très bonne condition

PRIX: \$300.00

s'adresser à: 253-1300-poste 55

A VENDRE

MACHINE A COMPTABILITE

Smith Corona

Complet avec bureau

Série no. 601036

presque neuve

PRIX: \$1,500.00

s'adresser à: 253-1300 poste 55



Gilles Delisle, de Polyservices, a reçu le prix du golfeur le plus honnête des mains de Mlle Denyse Lalongé de la maison C. Lalongé.



Le prix de la Classe "A" fut gagné par Benoit Champagne, de Gulf Oil et il a reçu le trophée des mains de Raymond Cyr, de Bell Canada, vice-président de la Chambre.

Le tournoi de golf de la Chambre

Un record de participation

Le 29e tournoi de golf de la Chambre qui a eu lieu le 18 août dernier au club de golf de Lachute a obtenu un succès sans précédent. 220 membres de la Chambre ont pris le départ alors qu'il n'y en avait que 166 l'an dernier. Ces valeureux sportifs ont frappé la balle par monts et par vaux sous toutes les températures. Le succès de ce tournoi fut encore plus significatif lors du banquet et de la remise des prix puisque 260 personnes y ont fait bonne chair.

Le succès de ce 29e tournoi est dû à l'excellent travail du comité sport et loisirs secondé par le personnel du service des activités publiques de la Chambre. Le comité sport et loisirs est présidé cette année par monsieur Jacques Major, de la Compagnie d'Assurance Provinces Unies, il fut aidé de nombreux bénévoles que nous tenons à remercier. Nous publierons la liste des généreux commanditaires dans le prochain numéro de Commerce Montréal.

Voici la liste des gagnants de chacune des catégories:

CLASSE "A": Trophée "Chambre de commerce de Montréal", *Benoit Champagne*, Gulf Oil
 - CLASSE "B": Trophée "Zotique Lespérance" *René Villeneuve*, Joseph E. Seagram & Fils Ltée - CLASSE "C": Trophée "Henri Ouimet" *Robert Murphy*, Laurentide Financial Corp.
 - CLASSE "D": Trophée "Romain Bédard", *Henri Labelle*, Labelle Marchand Geoffroy
 - LA BALLE LE PLUS PRES DU TROU AU 9E: Trophée "Melchers", *Gilles Masson*, Price Waterhouse - FEMMES: Trophée "Banque Provinciale du Canada", *Mlle Denyse Lalongé*, Maison C. Lalongé Inc. - PUTTING: Trophée "Banque Royale", *Léo Scharry*, Scharry Ouimet Gélinas Favreau & Associés
 - LA BALLE LE PLUS PRES DU TROU AU 2E: \$100.00 de la Brasserie Molson, *John Sylvain*, Cie d'assurances Provinces Unies
 - LE GOLFEUR LE PLUS HONNETE: Trophée "Maison C. Lalongé Inc.", *Gilles Delisle*, Polyservices Ltée.

dufresne farley et associés

ingénieurs-conseils

gilles dufresne ing. b.sc.a.

fred e. farley ing. b.sc.a.

Chauffage — Plomberie — Climatisation Réfrigération —
 Electricité — Expertises — Études énergétiques

200 ouest, rue Sauvé

H3L 1Y9

tél.: 384-0440

de Grandpré, Colas, Amyot, Lesage, Deschênes et Godin

Avocats

2501, Tour de la Bourse, Place Victoria
 C.P. 108, Montréal H4Z 1C2

Téléphone: 878-4311

Retourner à: LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL
1080, côte du Beaver Hall, 6e étage, Montréal H2Z 1T1

Assemblée générale annuelle - le mercredi, 14 septembre 1977

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____ Code _____ Tél _____

ci-inclus un chèque au montant de \$ _____ (\$10 par personne) au nom de la Chambre de commerce du district de Montréal.

j'assisterai à la séance d'information qui aura lieu au salon 4, 5ième étage, de 10h30 à midi.

Pour réservation de tables (8 convives): Lyse Richard, 866-2861.

La planification financière le mercredi, 28 septembre 1977

Veillez m'inscrire à la session sur la planification financière, qui aura lieu à la Maison du Commerce. Prix: \$40. (membres) \$50. (non-membres)

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____ Code _____ Tél _____

facture ci-joint un chèque à l'ordre de la Chambre de commerce de Montréal

Soirée au théâtre La Poudrière le vendredi, 30 septembre 1977, à 20h30

Veillez me faire parvenir _____ billet(s). Prix: \$10. l'unité.

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____ Code postal _____ Tél _____

facture ci-joint un chèque au montant de \$ _____ à l'ordre de la Chambre de commerce du district de Montréal



corpav audio-vision

LOCATION D'EQUIPEMENT AUDIO-VISUEL,
VIDEO POUR CONGRES - REUNIONS, ETC

Livraison gratuite

Projectionnistes disponibles

409 ST-FRANCOIS-XAVIER
(Coin St-Paul)

LÉO BOURGAULT 845-1184

SERVICE 24 HR



416 ouest, Jean-Talon

279-7337

Fleuriste Valois



Pour continuer à bien vous servir et à mériter votre confiance, Armand a décidé de s'associer avec Robert Ternisien qui nésaurait manquer de vous donner satisfaction.



DEP PERIODIQUES BIBLIO NAT901
1700 RUE ST-DENIS
MONTREAL PQ H2X 3K6

Canada Post / Postes Canada
Postage paid / Port payé

Third Troisième
class classe
AOM MO5
Lachine

COMMERCE MONTREAL
La Maison du Commerce
1080, côte du Beaver Hall
Montréal H2Z 1R7
Tél. 866-2861

Première partie de la saison 1977-78 des déjeuners-causeries

Le président du comité des conférenciers, monsieur André Villeneuve, vice-président adjoint, Relations publiques, Bell Canada, est heureux d'annoncer les noms des cinq premiers conférenciers à venir à la tribune de la Chambre cette année, à compter du 25 octobre prochain. Ce sont, dans l'ordre:

25 octobre

M. Jacques PARIZEAU
ministre des finances du Québec

1er novembre

L'honorable Jean-Luc PEPIN
président
Groupe de travail sur l'unité canadienne

8 novembre

M. Michel BELANGER
président
La Banque Provinciale

15 novembre

M. Jacques MAISONROUGE
président
IBM International

22 novembre

Mme Monique BEGIN
ministre du revenu du Canada

Les déjeuners auront encore lieu à l'hôtel Mont-Royal, les mardis à 12h30. Le coût d'un billet sera de \$8.00 et celui d'un livret de 10 billets, \$70.00. Procurez-vous dès maintenant des livrets d'abonnement en complétant le coupon-réponse

Pour réservations de tables (5 personnes et plus): Mlle Danielle Lalonde, 866-2861

Les tables sont retenues jusqu'à 12h30

Déjeuners-causeries - abonnement à la saison 1977-1978

Un carnet contient 10 billets et coûte \$70. Les billets, achetés à l'unité, coûteront \$8. Veuillez me faire parvenir ___ carnet(s) de billets pour les déjeuners-causeries de la saison 1977-78.

Nom _____ Fonction _____

Entreprise _____

Adresse _____ Code postal _____ Tél _____

() facture () ci-joint un chèque au montant de \$ ___ à l'ordre de la Chambre de commerce du district de Montréal